Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_077-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-05-04

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 22 OCTOBRE 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents (en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet
DEMANDE DE SUBVENTION – CONSEIL DEPARTEMENTAL 54- PROGRAMMATION CULTURELLE 2026

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MARIEMBERG JF (ALLONDRELLE)- MULDER D (BASLIEUX)- MOSCATO P (BAZAILLES)-M PAYO (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- P GRETHEN (CHARENCY VEZIN)-GEORGE D (DONCOURT)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (LONGUYON)-SAILLET J(LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)-LECOINTRE C (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)- BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (ST JEAN)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- D ROESER (TELLANCOURT)-JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- A DYE PELISSON (VILLERS LA CHEVRE)- DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique) :* ROUYER G (COLMEY)- GROSSINI M (PETIT-FAILLY) - LEROY C (VILLERS LE ROND)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** WOJCIK JL (LONGUYON) à HOUSSON L (LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON) à JP JACQUE (LONGUYON) – BORASO M (LONGUYON) à TROMBINI AM (LONGUYON) – HIBLOT P (LONGUYON) à PAQUIN G (LONGUYON) -

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 30/10/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 16/10/2025 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Olivier BELLO, président de SAMAILULU, compagnie BARZINGAULT poursuit sa collaboration en 2026 avec la CCT2L et propose cette programmation :

- 14/02/2026 - LA BOITE A MUSIQUE ENCHANTEE (cabaret chanson - Besançon) - Salle du Préau à MONTIGNY SUR CHIERS à 20h30
- 25/04/2026 – UN BORDEL PHENOMENAL (théâtre de boulevard – Paris) - Salle de la Sorgue à PIERREPONT à 20h30
- 07/06/2026 – VACANCES OBLIGATOIRES (théâtre de boulevard - Paris) - Salle de la Sorgue à PIERREPONT à 20h30
- 11/07/2026 – TEX'O et BARZINGAULT (chansons festives – Lorraine) - La Grange de REVEMONT à 20h30
- 26/09/2026 – Pierre AUCAIGNE (humour – Suisse) - Le Forum à LONGUYON à 20h30
- 24/10/2026 – Nicolas JULES (chansons – Belgique) - Salle des Orchidées à GRAND FAILLY à 20h30

Le producteur fournira le spectacle entièrement monté et assurera la responsabilité artistique des représentations.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_077-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

Le spectacle comprendra les décors, costumes, meubles et accessoires, et d'une manière générale tous les éléments nécessaires à sa représentation. Le producteur en assumera le transport aller-retour et effectuera les éventuelles formalités douanières. En qualité d'employeur, le producteur assurera la rémunération charges sociales comprises des artistes attachés au spectacle.

La CCT2L aura à sa charge d'obtenir toutes les autorisations nécessaires au bon déroulement du spectacle. Il assumera le service général du lieu : location, accueil et service de sécurité. En cas de mauvais temps, les artistes ne pouvant se produire en plein air, l'organisateur devra s'assurer d'une solution de repli (salle, chapiteau, etc…), sans quoi la représentation pourra être annulée et restera due par l'organisateur.

Outre le prix de cession de 18 990€ (spectacles, gratuité des places, frais de déplacement, hébergement-repas inclus), la T2L prendra à sa charge les droits de SACEM, et de SACD

<table>
<tr><td>Descriptif synthétique

des activités ou du projet

(contenu, déroulement, objectifs, public concerné, date et lieu)</td><td colspan="4">Pour 2026, la T2L propose des spectacles tout au long de l'année en sillonnant tout le territoire, afin que chaque habitant accède aux différentes manifestations culturelles.

La T2L implique les associations locales à chaque manifestation.

La programmation 2026 va se révéler intense et éclectique avec des propositions artistiques pluridisciplinaires : théâtre, musique, et concerts.

La communauté de Communes a décidé la gratuité de toutes ces manifestations en entrée libre, afin de permettre, à tous, l'accès à des lieux de culture.

La production SIMAILULU a proposé un contrat pour la gestion de cette programmation</td></tr>
<tr><td>Montant du budget ou du projet :</td><td colspan="4">21 000 € TTC</td></tr>
<tr><td>Subvention sollicitée :</td><td colspan="4">10 000 € TTC</td></tr>
<tr><td>Echéancier ou date de réalisation</td><td colspan="2">Début du projet :</td><td colspan="2">Fin du projet :</td></tr>
<tr><td>Plan de financement prévisionnel :</td><td>DEPENSES

• 14/02/2026 - LA BOITE A MUSIQUE ENCHANTEE (cabaret chanson - Besançon)</td><td></td><td>Recettes</td><td></td></tr>
</table>

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_077-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

	Salle du Préau à MONTIGNY SUR CHIERS à 20h30 • 25/04/2026 – UN BORDEL PHENOMENAL (théâtre de boulevard – Paris) Salle de la Sorgue à PIERREPONT à 20h30 • 07/06/2026 – VACANCES OBLIGATOIRES (théâtre de boulevard - Paris) Le Forum à LONGUYON à 20h30 • 11/07/2026 – TEX'O et BARZINGAULT (chansons festives – Lorraine) La Grange de REVEMONT à 20h30 • 26/09/2026 – Pierre AUCAIGNE (humour – Suisse) Le Forum à LONGUYON à 20h30 • 24/10/2026 – Nicolas JULES (chansons – Belgique) Salle des Orchidées à GRAND FAILLY à 20h30 ➢Communication- divers SACEM/SACD		T2L CD54	11 000 € 10 000 €

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/11/2025 à 10h14
Réference de l'AR : 054-200043693-20251022-2025_077-DE
Affiché le 17/11/2025 ; Certifié exécutoire le 17/11/2025

	TOTAL	18 990 € 2 010 € 21 000 €		21 000 €

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE DE valider le projet de programmation culturelle 2026 et d'autoriser le Président à solliciter une subvention de 10 000€ auprès du CD54

Le Président

Fait à LONGUYON le 30/10/2025

Jean-Pierre JACQUE